

Bureau du mercredi 17 février 2021

Membres du Bureau présents :

Leïla BERANI, Benjamin DUVAL, Manuel ETIENNE, Laure MERI, Zoé ROCLIN, Emilie VIGER, Renaud VERDON

Membres du Bureau excusés :

Marinette SLIMANI, Jean-Jacques PARIENTI

Invités permanents :

Louise LEGRAIN, Anaïs LESOURD, Guillemette UNAL

Lieu : visio-conférence (Caen, Cherbourg, Dieppe, Gisors, Rouen)

Heure de début : 17h00

Quorum atteint : 7/9

Ordre du jour

- 1) Validation des précédents CR
- 2) Budget
- 3) Report du renouvellement des COREVIH
- 4) Point sur les projets 2021
- 5) Plénières du COREVIH Normandie 2021

Validation des précédents CR

Cf. diapo n°3

Les compte-rendus des réunions de bureau du 23 septembre, 10 novembre, et du 9 décembre 2020 sont approuvés à l'unanimité, ainsi que celui du 21 janvier 2021.

Budget

Cf. diapo n° 4 à 11

Manuel ETIENNE présente au bureau le budget du COREVIH. Ce dernier est encadré par le CPOM 2019-2021 signé avec l'ARS, et réparti comme suit :

- Budget de fonctionnement (dont charges de personnel) : 650 000 € par an maximum
- Budget projets : 40 000 € par an maximum.

Le CPOM est également lié à une évolution des ressources humaines, notamment en ce qui concerne les postes de Technicien d'Etudes Cliniques (TEC), avec un passage de 2 Equivalents Temps Plein (ETP) à 1,5 ETP sur le CHU de Rouen.

En 2019, les charges de personnel se sont élevées à hauteur de 509 320 € et le budget consacré aux projets à 33 919 €, pour un budget total de 678 424 €.

En 2020, les charges de personnel se sont élevées à hauteur de 444 490 €. Le contexte sanitaire de l'année 2020 n'a pas permis la tenue de projets, le budget dédié n'a donc été que très peu utilisé (2 566 €). Les dépenses pour l'exercice 2020 se chiffrent en tout à 582 450 €. Il est précisé que les sommes non utilisées sont reversées à l'ARS et non au CHU de Rouen.

A ce jour, le budget 2021 n'est pas encore finalisé. Toutefois, plusieurs évolutions sont à noter :

- La réduction du temps de TEC prévue par le CPOM pour le CHU de Rouen n'est pas encore effective, dans l'attente de nouvelles missions confiées à Sophie PLUMECOCQ afin de compléter le 0,5 ETP qu'elle garde au COREVIH ;
- Un temps de secrétariat (0,2 ETP) non pourvu, mais qui pourra l'être à l'avenir ;
- Le temps de chef de projet budgété à 1 ETP mais qui n'est utilisé pour le moment qu'à hauteur de 0,7 ETP.

Cela laisse une marge de manœuvre si jamais les missions du COREVIH étaient amenées à évoluer et devaient nécessiter d'autres recrutements.

Dans la perspective du budget 2021, se discute également la fusion des bases de données épidémiologiques de Rouen et Caen. Cela représenterait un coût relativement stable pour le COREVIH et de multiples intérêts : exhaustivité de l'épidémiologie régionale, mise en conformité vis-à-vis du stockage des données, gestion assurée par une société spécialisée dans ce domaine.

Le CPOM arrivera à échéance en fin d'année, et sera renégocié pour les années à venir à partir de 2022.

Report du renouvellement des COREVIH

Cf. diapo n°12 à 14

Plusieurs Président(e)s et Vice-Président(e)s de COREVIH ont demandé en début d'année à la DGS que le renouvellement soit repoussé d'un an. Cela permettrait d'une part d'harmoniser le calendrier de renouvellement des COREVIH et d'autre part de laisser du temps pour définir la prochaine feuille de route de la Stratégie Nationale de Santé Sexuelle, cadre de l'action des COREVIH.

Cette demande a été acceptée par la DGS qui doit en informer officiellement les ARS. Le renouvellement est donc repoussé à l'année 2022, sans qu'une date plus précise soit connue à ce jour.

Louise LEGRAIN fait le point sur la constitution actuelle du COREVIH Normand : 80 membres ont été nommés par l'ARS en mai 2017. Aujourd'hui, 24 personnes ne sont plus membres du COREVIH, du fait de changements de postes (départs, réorientation des missions de la structure d'appartenance), ce qui représente environ 30% des membres.

Le bureau compte aujourd'hui 9 membres. Le poste vacant était auparavant occupé par M. Hugo HENNETON, ancien responsable d'AIDES Normandie, jusqu'en janvier 2020. Afin que AIDES, acteur majeur de la lutte contre le VIH soit toujours représenté au bureau, il avait été proposé dans un premier temps à Cyril JUQUIN, président d'AIDES Normandie, puis à Magali DE LAMBERT, nouvelle responsable régionale, d'occuper ce poste sans droit de vote. Cette décision avait été prise lors de la réunion de bureau du 11/12/2019 dans la

perspective d'un renouvellement en mai 2021. Le report du renouvellement remet donc en cause cette solution qui ne devait être que temporaire.

Pour rappel, le bureau doit être composé de 2 membres de chaque catégorie, en plus des postes de présidence et vice-présidence. Or, les catégories 3 et 4 ne comptent plus que 3 membres titulaires chacune (dont plusieurs présents au bureau).

Suite à une discussion, le bureau se positionne pour demander à l'ARS un arrêté de modification afin de faire entrer de nouvelles personnes dans le Comité, dont à nouveau des salariés de AIDES. Cela permettra de redonner une nouvelle dynamique en attendant le renouvellement complet. Les membres du bureau sont invités à faire part de leurs suggestions de nouveaux membres pour le COREVIH et éventuellement pour le bureau avant la prochaine réunion le 24 mars.

Il est précisé que ces nouvelles personnes ressources seront aussi à intégrer en lien avec la construction du projet du COREVIH et donc le prochain plan d'action. Dans cette perspective, Manuel ETIENNE propose au bureau une journée de travail (dans le courant du 1^{er} semestre) afin de définir de nouveaux axes de travail pour la fin de la mandature actuelle et également afin de se projeter sur le prochain mandat du COREVIH. Ceci permettra de construire le prochain CPOM, même si des modifications pourront être apportées ultérieurement.

Réunion avec Mme Elisabeth MORENO

Cf. diapo n°15

Louise LEGRAIN informe le bureau qu'une réunion va se tenir vendredi 19 février à Rouen avec des associations LGBTQI en présence de Mme Elisabeth MORENO, Ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances.

Lors de cette réunion, le COREVIH devra présenter brièvement son rôle auprès de ces publics, et le bureau est invité à se prononcer à ce sujet. Suite aux échanges, il est rappelé que le COREVIH est une interface entre l'ARS et les acteurs de la prévention et de la prise en charge du VIH et des IST. Du fait de sa composition, et en tant qu'instance de démocratie sanitaire, il assure un lien entre les secteurs social, médico-social et associatif, et permet la coordination des acteurs et au-delà la fluidité des parcours des usagers. A ce titre, le COREVIH peut représenter l'interlocuteur privilégié pour coordonner la lutte contre les discriminations rencontrées par ces publics dans le champ sanitaire, notamment dans les CeGIDD dont la mission de coordination est dévolue au COREVIH.

Points projets 2021

Cf. diapo n°16

Compte tenu de l'heure avancée de la réunion, ces points n'ont pas été abordés.

Plénières 2021

Cf. diapo n°17

Un sondage sera envoyé aux membres du bureau afin de définir les dates des plénières du COREVIH pour l'année 2021.

Prochaine réunion de bureau : Mercredi 24 mars en distanciel (17h-18h30)

Fin de la réunion : 18h30

Le Président du COREVIH Normandie

Pr Manuel ETIENNE